



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET** : Désignation d'un représentant au conseil d'administration du lycée René Goscinny à Drap

### Délibération n° 26 04 29

*L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Madame Anaïs Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absente représentée** : Madame Céline Duquesne par Monsieur Maurice Tamazout

**Absents** : Monsieur Michel Lottier, Madame Evelyne Laborde et Monsieur Jean-Pierre Roch  
Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance

### Rapporteur : Monsieur Cyril PIAZZA

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'article R421-14 du code de l'éducation, qui prévoit dans la composition des conseils d'administration des lycées un représentant de la commune siège et un représentant de l'EPCI,

**Considérant** que la direction du conseil d'administration du lycée de Drap a proposé que Madame Lykke SAVIANE puisse participer au titre d'invité au conseil d'administration,

**Considérant** le renouvellement du conseil communautaire en date du 31 mars 2026,

**Considérant** les échanges intervenus depuis le dernier Bureau du 9 avril 2026, le Président, Monsieur Cyril PIAZZA, propose que Madame Lykke SAVIANE continue à représenter la Communauté de Communes du Pays des Paillons au titre d'invité au sein du conseil d'administration du lycée René Goscinny à Drap.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président,  
après en avoir délibéré,**

- **Valide** que Madame Lykke SAVIANE représente la Communauté de Communes du Pays des Paillons au titre d'invité au sein du conseil d'administration du lycée René Goscinny à Drap.
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 34

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 31

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Madame Anaïs Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo*

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE**  
**E. LORETZ**

**LE PRÉSIDENT**  
**C. PIAZZA**

